

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE BANCAIRE COMPTABLE

AFGES

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE BANCAIRE COMPTABLE

AFGES

1 OBJECTIF DU PARCOURS/CERTIFICAT

Le métier de contrôleur bancaire comptable exige des compétences de plus en plus pointues dans un environnement de plus en plus mouvant et complexe.

L'introduction des normes comptables internationales associées à des normes françaises spécifiques, suppose des compétences de plus en plus précises et rend le contrôle particulièrement délicat.

Le certificat d'expertise en contrôle bancaire comptable (créé en 2011 pour la Banque de France), en partenariat avec Afges et le Cnam, a pour objectif de certifier la compétence des agents dans ces domaines, de faciliter la compréhension de la comptabilité bancaire et savoir contrôler les états financiers d'un établissement de crédit.

Ce certificat se déroule sur un cycle de 27 jours pendant 8 mois.

1.1 Un certificat mis en place par deux partenaires

Pour assurer la qualité et la transparence de cet examen, deux partenaires se sont regroupés.

◆ CNAM-INTEC (Institut National des Techniques Économiques et Comptables du Conservatoire National des Arts et Métiers), son rôle est notamment :

- De valider le contenu de la formation, les épreuves, la grille de notation, le profil des candidats et des animateurs,
- D'organiser l'examen,
- De délivrer les Certificats.

◆ AFGES, dont le rôle est notamment :

- De traduire les besoins de la profession en termes de modules de formations cohérents, pédagogiques et opérationnels.
- De mettre en œuvre les formations.
- De proposer les épreuves d'examen et la grille de notation.

1.2 Qui peut présenter cet examen ?

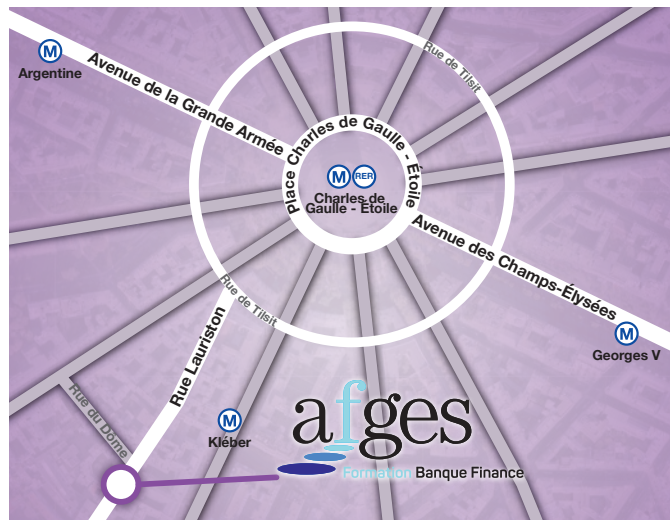
- ◆ 3 ans d'expérience en contrôle bancaire.
- ◆ Bac +3.
- ◆ Entretien de validation des acquis et de l'expérience si ces deux premières conditions ne sont pas remplies.

1.3 Validation du certificat

- ◆ Travaux en sous-groupes et études de cas,
- ◆ Examen écrit,
- ◆ Épreuve orale.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu



Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contacts

◆ Karim Sbai

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : sbai@afges.com

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE BANCAIRE COMPTABLE



CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE BANCAIRE COMPTABLE

AFGES

2 CALENDRIER ET TARIFS 2018

Réf.	Titre	Prix HT catalogue	Nbre jours	Dates
127CECBC1	Environnement comptable et contrôle interne	1 599 €	2	5 au 6 avril 2018
128CECBC2	Crédits à la clientèle	2 205 €	3	16 au 18 mai 2018
129CECBC3	Activité de marché : introduction, titres et devises	3 557 €	5	4 au 8 juin 2018
130CECBC4	Activité de marché : dérivés	3 557 €	5	10 au 14 septembre 2018
131CECBC5	Autres opérations bancaires	1 987 €	2,5	8 au 10 (matin) octobre 2018
705CECBC6	Fiscalité bancaire	1 217 €	1,5	10 (après-midi) au 11 octobre 2018
132CECBC7	États financiers individuels et consolidés	3 557 €	5	5 au 9 novembre 2018
133CECBC8	Révision, préparation et entraînement à l'examen	2 205 €	2,5	3 au 5 (matin) décembre 2018
134CECBC9	Examen	500 €	0,5	5 (après-midi) décembre 2018
135CECBC10	Oral	100 €	30 mn	6 décembre 2018

- ◆ Cycle complet de 27 jours y compris l'examen : 10 685 € HT, dont 500 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Révision, préparation, entraînement et passage de l'examen : 2 705 € HT, dont 500 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Parcours personnalisé : révision, préparation, entraînement et examen + formations au choix au prix catalogue avec une réduction de 10 %.

3 Programme de la formation 2018

1 Environnement comptable et contrôle interne

- **Environnement Comptable**
 - ◆ Référentiel IFRS.
 - ◆ Cadre conceptuel IFRS.
 - ◆ Normes françaises.
 - ◆ PCEC, reporting statistique et prudentiel.

- **Environnement du contrôle interne comptable**
 - ◆ Risque comptable et ses conséquences pratiques.
 - ◆ Piste d'audit statique et dynamique : impacts pratiques.
 - ◆ Dispositif général de contrôle interne découlant d l'arrêté du 3 novembre 2014.
 - ◆ Les meilleures pratiques en matière de contrôle interne comptable.
 - ◆ Cas pratiques traités en équipe avec notation.

2 Crédits à la clientèle

- **Aspects techniques et économiques d'un crédit**
- Principes généraux de comptabilisation en IFRS et en normes françaises
- Caractéristiques techniques et comptables de certains crédits (cessions de créances professionnelles, affacturage, crédits consortiaux, crédits revolving, prêts à taux zéro, crédit-bail et locations, etc.)
- Créances douteuses et dépréciations en IFRS et en normes françaises
- Évaluation collective des pertes en IAS 39
- Provisions fiscales ou comptables en normes françaises
- Modèles possibles des dépréciations : pertes avérées, pertes attendues
- Projet en cours IASB : IFRS 9
- Le contrôle comptable des opérations de crédit, des créances dépréciées, des dépréciations et provisions
- Cas pratiques traités en équipe avec notation

3 Activité de marché : Introduction, titres et devises

- **Introduction aux marchés et instruments financiers**
 - ◆ Définition d'un instrument financier.
 - ◆ Évaluation de la juste valeur (IFRS 13).
 - ◆ Catégories d'instruments financiers et règles d'évaluation et de comptabilisation en IAS 39 et en normes françaises.
- **Dépréciations, cas particulier des dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente**
- Passifs financiers et autres opérations sur titres
- Remplacement d'IAS 39, IFRS 9
- Décomptabilisation, pensions, prêts de titres, rémérés et titrisation
- Comptabilité des opérations en devises : position de change, règles d'évaluation et de comptabilisation en IFRS et en normes françaises, opérations de change au comptant, à terme, prêts et emprunts, titres
- Le contrôle comptable des titres et des opérations en devises
- Cas pratiques traités en équipe avec notation

4 Activité de marché : Dérivés

- **Introduction, swaps de taux d'intérêt**
- Comptabilité des dérivés : règles générales
- Comptabilité de couverture en IAS 39 : les différents types de couverture économiques, les conditions nécessaires, le mode de comptabilisation des trois types de couverture, le test d'efficacité
- Le remplacement d'IAS 39 : IFRS 9
- Comptabilité des dérivés en normes françaises
- Application aux autres contrats : Options, mécanisme et valorisation, présentation simplifiée du modèle Black-Scholes, aperçu sur les options exotiques, Cap, floor, collar, contrats sur actions et sur indices boursiers, dérivés de crédit, etc.
- Le contrôle comptable des dérivés
- Cas pratiques traités en équipe avec notation

5 Autres opérations bancaires

- **Opérations interbancaires (hors pensions)**
- Comptes et ressources de la clientèle
- Autres ressources de la clientèle et contrats d'assurance
- Moyens de paiement et systèmes de règlement
- Immobilisations et dépréciations
- Provisions
- Avantages du personnel
- Capitaux propres/dettes
- Autres actifs et passifs
- Hors-bilan
- Cas pratiques traités en équipe avec notation

6 Fiscalité

- TVA
- Autres impôts et taxes
- Le résultat fiscal
- Impôt différé
- Contrôle

7 États financiers individuels et consolidés

- Définition et modes de calcul du contrôle exclusif, du contrôle conjoint et de l'influence notable (IFRS 10, IFRS 11, IAS 28)
- Périmètre de consolidation : les critères, les seuils, les exclusions possibles ou obligatoires
- Processus d'élaboration du bilan et du compte de résultat consolidés en fonction de la méthode applicable : intégration globale ou mise en équivalence
- Les retraitements d'homogénéité préalables : instruments financiers, provisions, amortissements, crédit-bail, etc.
- De l'impôt exigible à l'impôt différé : présentation de la norme IAS 12
- Conversion des comptes des entités étrangères (IAS 21)
- Élimination des titres consolidés : IFRS 3, méthode de l'acquisition, déterminer le montant des titres à éliminer, les valeurs d'entrée des actifs, des passifs, des minoritaires, du goodwill
- Variations de pourcentage d'intérêt
- Contrôle des états financiers consolidés
- Présentation et publication des états financiers et autres normes associées
- Démarche, rapports et relations avec les commissaires aux comptes
- Capitaux propres, fonds propres prudentiels Bâle II/Bâle III, solvabilité
- Éléments d'analyse financière d'une banque

8 Révision, examen

- Révision des aspects essentiels de chaque module
- Entraînement aux épreuves
- Examen